

J AI DES PULSIONS D ACHAT?ET JE SUIS BOULEMIQUE

Par Profil supprimé Postée le 14/09/2010 14:16

depuis l'age de 7ans je suis suivie par des psy , j ai 34 ans et j ai l impression ke c est de pire en pire,j ai fais une premiere depress suite a une separation a l age de 23 ans.JE ME TROVAIS GROSSE JE PESAIS 50 KG POUR 1?M58AUJOURD HUI J EN SUIS A73 KG J AI FAIS DES REGIMES QUI ON FONCTIONNES? MAIS PAR LA SUITE JE ME SUISFAIS VIOLEEMON DOSSIER A ETE CLASSE SANS SUITE.JE ME SUIS FAIS HOSPITALISER 4MOIS ET DEMI.JE RETRAVAILLE A NOUVEAU MAIS J HABITE ENCORE CHEZ MES PARENTS KIEST UNLIEU DE CONFLIT.ET A CHAK FRUSTATIONS,J AI BESOIN DE M ACHETER UN VETEMENT ET LORSK JE MEVOIS DS LE MIROIR C UN CORPS INFORME ET DEGOUTANT KE JE REGARDE AVEC TRISTESSE, POURTANT J AI KELK1 DS MA VIE MAIS CELA NE ME CONSOLE PAS.ET LORSK JE ME SENT FATIGUEE J AI ENVIE DE CHOSES SUCREES COMME LE CHOCOLAT OU ENVIE DE BOIRE UN LITRE DE JUS D ORANGE.AUCUN PSY NE M A PARMIT D AVANCER,J ETAIS A LA RECHERCHE D UN COMPORTEMENTALISTE,MAIS G PAS LES MOYENS.J ESSAYE DE METTRE DE L ARGENT DE COTE MAIS C PAS EVIDENT.J AI L ETIQUETTE DE PETITE BI POLAIRE,OU GRANDE NEVROSEE,OU CYCLOTHIMIK,BREF LES TRAITEMENTS NE M AIDE PAS POUR CELA MON PSY NON PLUS(j EN AI VU 8)EN 10 ANS.VOILA MA QUESTION EST ES CE KE VOUS, VOUS POURRIEZ M AIDER? D AVANCE JE VOUS REMERCIEPOUR UNE EVENTUELLE .REPONSE

Mise en ligne le 15/09/2010

Bonjour,

La boulimie, tout comme les achats compulsifs, font partie du champ des addictions et, à ce titre, nous pouvons peut-être vous aider, ou en tout cas vous donner des pistes.

Nous supposons que le recours à la nourriture, comme la compulsion d'achat, calment sur le moment vos angoisses ou vous permettent de mettre de côté certaines pensées.

Votre souffrance est telle, quelles que soient les "étiquettes" diagnostiques posées, qu'elle nécessite une prise en charge, un accompagnement psychologique et probablement médicamenteux.

Vous dites être suivie par des psy depuis l'âge de 7ans, en avoir vu huit en 10 ans et qu'aucun ne vous a permis d'avancer. Qu'il s'agisse de psychiatres, de psychothérapeutes ou de psychologues, aucun psy n'effacera de votre mémoire des traumatismes, aucun psy ne portera à votre place votre mal-être. Il serait alors intéressant de mieux cerner, mieux définir, ce sur quoi précisément vous avez besoin d'aide, pour mieux identifier ce qui, concrètement, vous aiderait à vous sentir mieux.

En effet, en quelques lignes vous évoquez beaucoup de problématiques, passées ou actuelles, de nature différente: des difficultés depuis vos 7ans, une séparation à l'âge de 23ans, le fait de vous trouver grosse, un viol classé sans suite, la vie chez vos parents et les conflits avec eux, le besoin d'acheter un vêtement à chaque frustration, les envies de sucre, le fait d'avoir quelqu'un dans votre vie sans que cela vous console...

Nous ne pouvons vous répondre que du côté des addictions et de leur prise en charge et vous proposons donc une orientation vers un centre de soins spécialisés dans les conduites addictives. C'est un lieu de consultations, confidentielles et gratuites, où vous pourrez rencontrer, en suivi individuel, médecin, psychiatre, psychologue et assistante sociale. Vous disiez votre envie d'engager une thérapie de type comportementale, sachez que c'est possible gratuitement dans ce lieu, de la même manière qu'il sera possible, si vous le souhaitez, de participer à des groupes d'entraide et de parole. Vous trouverez ci-dessous les coordonnées complètes de ce centre de soins et d'accompagnement.

Sachez que vous pouvez aussi nous joindre au 0 800 23 13 13 (appel gratuit et anonyme depuis un poste fixe, 7j/7, de 8h à 2h) si vous ressentez le besoin d'évoquer avec un écoutant votre situation.

Avec tous nos encouragements.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CSAPA RUE ST ANNE DE L'APLEAT-ACEP

**1, rue Sainte Anne
45000 ORLEANS**

Tél : 02 38 62 64 62

Site web : www.apleat-acep.com

Accueil du public : Du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Vendredi de 9h00 à 12h30 (permanence téléphonique uniquement) et de 13h30 à 17h30

COVID -19 : Permanence téléphonique assurée de 9h à 16h du lundi au vendredi. Suivi par téléphone. Consultation médicale pour renouvellement TSO et traitement. Délivrance TSO assurée. Nouvelles prises en charge vu au cas par cas.

Voir la fiche détaillée